Solidarité Femmes Tremplin 94

Catalogue

FORMATIONS

PREVENTION



2026

Solidarité Femmes Fédération Nationale | 3919 appel anonyme et gratuit

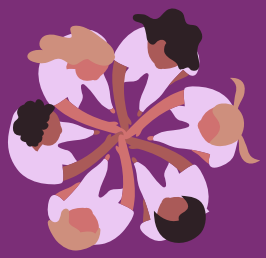
Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTIONS DE FORMATION

ministère éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Sommaire

- Tremplin 94 Solidarité Femmes
- Formation
  - Formations de Niveau I
  - Formations de Niveau II
  - Formations Autres Modules
- Prévention
- Sensibilisation

Tremplin 94 Solidarité Femmes

Fondée en juin 1995, Tremplin 94 Solidarité Femmes est une association spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants.
Référente départementale des "violences au sein du couple", l'association est également membre du schéma départemental d'aide aux victimes placé sous l'égide du Parquet de Créteil.

Tremplin 94 Solidarité Femmes s'attache à rechercher des réponses concrètes et adaptées à chaque étape du parcours des femmes victimes de violences. L'association déploie son action à travers :

1. Du pôle accueil : Il propose une écoute, un soutien et un accompagnement spécialisés, incluant une permanence téléphonique, un accueil de jour inconditionnel, des consultations psychologiques et entretiens sociaux ainsi que des actions collectives et un service de domiciliation. L'association assure également des permanences en mairies, dans les maternités publiques du Val-de-Marne et assure le détachement d'une professionnelle auprès de la PASH de la Croix-Rouge du département.

2. Du pôle hébergement : Il a la mission d'assure la mise en sécurité des femmes victimes de violences et de leurs enfants Il dispose d'une capacité de 100 places d'hébergement réparties sur différents dispositifs. L'objectif est de protéger les victimes de violences conjugales et de les orienter/soutenir dans un parcours de reconstruction et d'insertion.

3. Du pôle ressources : L'association mène des actions de sensibilisation et de formation, tout en participant activement aux réseaux de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales sur le département. Elle initie aussi des projets pour sensibiliser un large public, en particulier les jeunes générations, à travers des initiatives telles que "La Mirabal, pour l'Égalité et Contre les violences faites aux femmes".

Pour mener à bien ces missions, Tremplin 94 Solidarité Femmes mobilise une équipe pluridisciplinaire composée de travailleuses sociales, de juristes, de psychologues, d'éducatrices de jeunes enfants, et d'autres professionnel.les engagé.es et diplômé.es.

En 2024, l'association a été sollicitée pour 1 348 situations.

En lien avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes à laquelle l'association est affiliée depuis sa création, notre association contribue à la mission de plaidoyer pour améliorer la situation des femmes et des enfants victimes de violences conjugales.

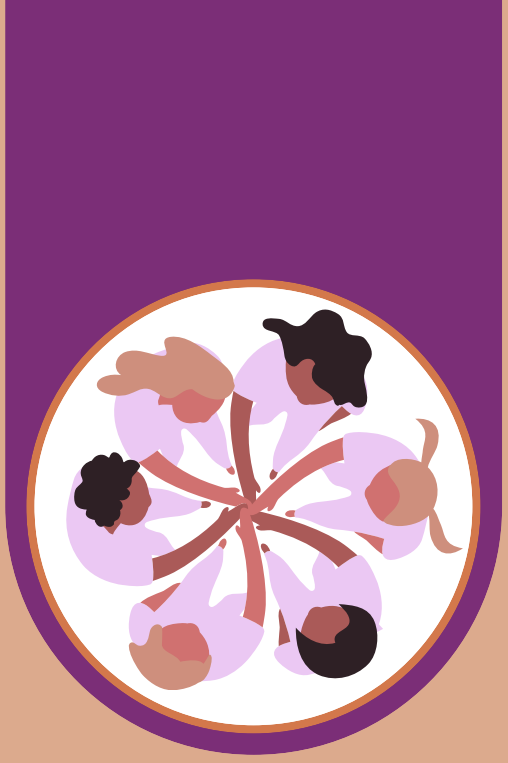
Ainsi, l'association considère l'intervention comme un processus dialectique, alliant l'action concrète auprès des femmes victimes et un travail de sensibilisation/formation afin de mieux comprendre et répondre aux défis posés par les violences conjugales. L'objectif ultime est de favoriser la résilience, c'est-à-dire permettre aux femmes et à leurs enfants de se reconstruire et de sortir du cycle de la violence, tout en interrogeant les systèmes qui permettent à ces violences de perdurer.

Le catalogue de formation proposé par Tremplin 94 Solidarité Femmes en est la traduction et l'enjeu.



Maison Solidarité Femmes 94
136 rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 13h30 et de 13h30 à 17h00
Standard : 01.49.77.52.12
contact@tremplin94.org
Permanence téléphonique pour les femmes victimes
01.49.77.10.34
Du Lundi au Vendredi de 13h00 à 17h00

Formation



Pour repérer, accueillir, accompagner et orienter les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants, il est nécessaire de comprendre les mécanismes de construction de ces violences et leurs conséquences.

Chaque professionnel.le peut-être confronté.e à une situation de violences conjugales, il s'agit donc de fournir les clés de compréhension et les outils nécessaires.

Nous proposons des formations sur les violences conjugales, mais aussi sur les discriminations, les violences sexistes et sexuelles, sur l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les stéréotypes sexistes.

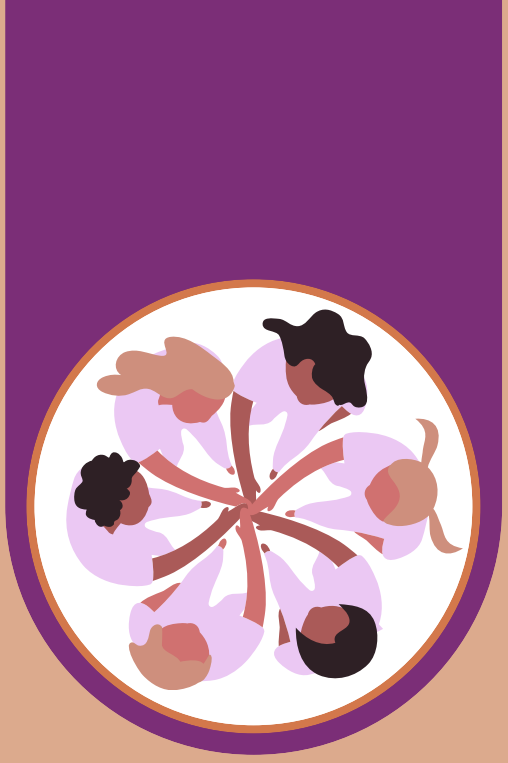
Nos formations sont construites et adaptées de manière à s'ajuster aux attentes spécifiques de différents secteurs et corps de métiers du service public comme du secteur privé.

Nous proposons des modules d'une journée ou un d'une demi-journée :

- Niveau I sur les violences conjugales
- Niveau II sur les violences conjugales
- Formation sur le psycho traumatisme
- Formation sur les violences sexistes et sexuelles au travail
- Formation sur mesure en fonction des besoins

Tremplin 94 Solidarité Femmes est agréée organisme de formation par la Préfecture d'Île-de-France (Enregistré sous le N° d'agrément 11 94 1303694, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).
Nous avons obtenu la certification Qualiopi en Mars 2025.

Approche pédagogique



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Méthode participative et active
- Présentiel collectif
- Recueil collectif des attentes et besoins
- Évaluation collective et individuelle
- Analyse des évaluations pour faire évoluer l'offre d'intervention présentée dans notre programme annuel

OUTILS D'INTERVENTION

- Apports théoriques et pratiques
- Diaporamas
- Vidéos
- Mises en situations
- Etudes de cas
- Photologange
- Ateliers participatifs
- Quizz

Le matériel pédagogique présenté en formation, ainsi que des rapports ou études sur le sujet abordé sont transmis à chaque participant·e en fin de session sur une clé USB ou par mail.

96% des professionnel·les qui ont participé à nos formations sont satisfait·es ou très satisfait·es de l'accueil, de l'animation, des outils et des apports pédagogiques mobilisés.

À la demande et en fonction de nos possibilités, nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

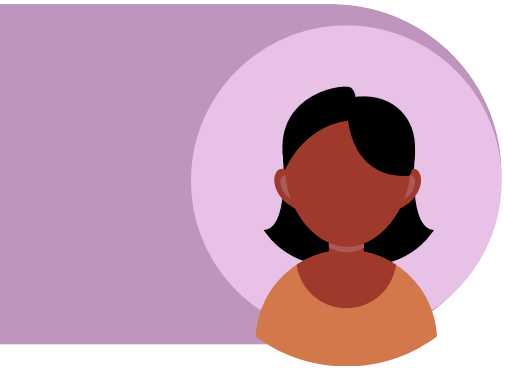
Pour toute demande de formation, merci de nous contacter :
Courriel : ressources@tremplin94.org
Tél. : 01.49.77.11.16 / 06.27.77.53.51
Une proposition concrète vous sera renvoyée dans les 15 jours.

L’équipe **Formation**



Céline BRIZIOU

Cheffe du Service Pédagogique - Pôle Ressources
Formatrice
Conseillère Référente Egalité Femmes/Hommes
(DIU Inter universitaire La Sorbonne/Pierre et Marie Curie)



Gladys

Juriste - Pôle Accueil
Formatrice



Virginie

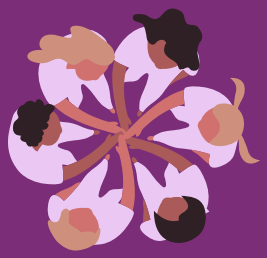
Educatrice spécialisée et éducatrice de jeunes enfants - Pôle Accueil
Formatrice



Karine

Psychologue, spécialisée en psycho trauma

Les professionnelles de l’association peuvent intervenir ponctuellement dans les actions du Service Pédagogique - Pôle Ressources pour partager leurs expériences, leurs analyses et connaissances de terrain et enrichir nos interventions.



Formations Niveau I

Accueil du public

Violences conjugales : comment bien accueillir ?

Formation
Niveau I

1/2 journée
600€ TTC
Groupe
8 à 15 personnes



OBJECTIFS

- Comprendre la construction des violences faites aux femmes
- Mesurer l'ampleur du phénomène des violences conjugales
- Connaître les mécanismes des violences conjugales
- Se positionner en tant que professionnel·le de proximité

PUBLIC CONCERNE

Professionnel.les de l'accueil du public



INSCRIPTIONS
ressources@tremplin94.org

CONTENU

Le sexisme
Définition des violences conjugales
Les mécanismes et les conséquences des violences conjugales
Que dit la loi ?
La posture professionnelle
Les bonnes pratiques
L'orientation des femmes victimes de violences conjugales

PRE-REQUIS

Aucun

INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

Encadrement Direction

Violences conjugales : de quoi parle-t-on ?

Formation
Niveau I

1 journée
1200€ TTC
Groupe
8 à 15 personnes



OBJECTIFS

- Se positionner en tant que responsables pour accompagner les services
- Comprendre la construction des violences faites aux femmes
- Mesurer l'ampleur du phénomène des violences conjugales
- Connaître les mécanismes des violences conjugales et leurs conséquences
- Focus sur l'accompagnement des victimes au sein du personnel

PUBLIC CONCERNE

Chef.fes de service, directeurs.trices



INSCRIPTIONS
ressources@tremplin94.org

CONTENU

Le sexisme
Définition des violences conjugales
Les mécanismes des violences conjugales
Les conséquences des violences conjugales
Les aspects juridiques des violences conjugales
La posture professionnelle en tant que cadre
Les bonnes pratiques à mettre en place
L'orientation des femmes victimes de violences conjugales au sein du personnel, des équipes

PRE-REQUIS

Aucun

INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

Enfance
Petite enfance

Formation
Niveau I

1 journée
1200 TTC

Groupe
8 à 15 personnes

Violences conjugales : comprendre pour accueillir

OBJECTIFS

- Comprendre la construction des violences faites aux femmes
- Mesurer l'ampleur du phénomène des violences conjugales
- Connaître les mécanismes des violences conjugales
- Se positionner en tant que professionnel·le de proximité

PUBLIC CONCERNE

Professionnel.les de l'enfance et la petite-enfance





INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

Violences conjugales : du repérage à l'orientation des femmes victimes

CONTENU

Le sexisme
Mesure de l'ampleur du phénomène et définitions
Les mécanismes des violences conjugales
Les mécanismes des violences conjugales
Les conséquences des violences conjugales sur les femmes
Les conséquences sur les enfants et sur la parentalité
Les éléments juridiques spécifiques
L'accompagnement des enfants
La pratique et la posture professionnelle

PRE-REQUIS

Aucun

Jeunesse

Appréhender l'égalité femmes/hommes et prévenir les violences sexistes et sexuelles chez les jeunes

OBJECTIFS

- Comprendre le sexisme, les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes et la construction des stéréotypes sexistes.
- Déconstruire les masculinités et les stéréotypes sexistes afin de prévenir les violences sexistes et sexuelles.
- Permettre la compréhension du phénomène des violences conjugales et les processus à l'œuvre afin de favoriser l'accompagnement et l'orientation des femmes victimes.

PUBLIC CONCERNE

- Professionnel.les du secteur jeunesse

Formation
Niveau I

1/2 journée
600€ TTC

1 journée
1200 TTC

Groupe
8 à 15 personnes





INSCRIPTIONS
ressourcesCtremplin94.org

Appréhender l'égalité femmes/hommes et prévenir les violences sexistes et sexuelles chez les jeunes

CONTENU

Comprendre le sexisme et les stéréotypes sexistes
Focus sur les réseaux sociaux
Mesurer l'ampleur du phénomène des violences sexistes et sexuelles, des violences dans les relations amoureuses
Se positionner en tant que professionnel·le

PRE-REQUIS

Aucun

Logement Hébergement

Formation
Niveau I

1/2 journée
600€ TTC

1 journée
1200 TTC

Groupe
8 à 15 personnes



Violences conjugales : comprendre pour accueillir

OBJECTIFS

- Comprendre la construction des violences faites aux femmes
- Mesurer l'ampleur du phénomène des violences conjugales
- Connaître les mécanismes des violences conjugales
- Se positionner en tant que professionnel·le de proximité

PUBLIC CONCERNE

- Professionnel.les du secteur logement et de l'hébergement
- Bailleurs sociaux (tous postes confondus)
- Opérateurs d'accompagnement au logement
- Opérateurs des dispositifs d'hébergement



INSCRIPTIONS
ressourcesCtremplin94.org

Violences conjugales : du repérage à l'orientation des femmes victimes

CONTENU

Le sexisme
Définition des violences conjugales
Les mécanismes et les conséquences des violences conjugales
Les aspects juridiques des violences conjugales
Focus sur le logement
La posture professionnelle
L'orientation des femmes victimes de violences conjugales

PRE-REQUIS

Aucun

Santé

Formation
Niveau I

1/2 journée
600€ TTC

1 journée
1200 TTC

Groupe
8 à 15 personnes



Violences conjugales : comprendre pour accueillir

OBJECTIFS

- Comprendre la construction des violences faites aux femmes
- Mesurer l'ampleur du phénomène des violences conjugales
- Connaître les mécanismes des violences conjugales
- Se positionner en tant que professionnel·le

PUBLIC CONCERNE

- Professions médicales
- Professions de la pharmacie et de la physique médicale
- Professions d'auxiliaires médicaux



INSCRIPTIONS
ressources@tremplin94.org

Violences conjugales : du repérage à l'orientation des femmes victimes

CONTENU

Le sexisme
Définition des violences conjugales
Les mécanismes des violences conjugales
Les conséquences des violences conjugales
Focus sur le psycho-trauma
Focus sur le certificat médical
Les aspects juridiques des violences conjugales
La posture professionnelle
Le questionnement systématique
L'orientation des femmes victimes de violences conjugales

PRE-REQUIS

Aucun

Maternité

Formation
Niveau I

1/2 journée
600€ TTC

1 journée
1200 TTC

Groupe
8 à 15 personnes



Violences conjugales : comprendre pour accueillir

OBJECTIFS

- Comprendre la construction des violences faites aux femmes
- Mesurer l'ampleur du phénomène des violences conjugales
- Connaître les mécanismes des violences conjugales et leurs différentes conséquences
- Se positionner en tant que professionnel·les

PUBLIC CONCERNE

- Obstétricien.nes
- Sages-femmes
- Infirmièrs.ères
- Auxiliaires de puériculture
- Puériculteurs.trices
- Educateurs.trices de jeunes enfant



INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

Violences conjugales : du repérage à l'orientation des femmes victimes

CONTENU

Le sexisme
Définition des violences conjugales
Les mécanismes des violences conjugales
Les conséquences des violences conjugales
Focus sur les conséquences sur la grossesse, sur l'enfant et la parentalité
Focus sur le psycho-trauma
Les aspects juridiques des violences conjugales
La posture professionnelle
Le questionnement systématique
L'orientation des femmes victimes de violences conjugales

PRE-REQUIS

Aucun

Formation
Niveau I

Police municipale

Violences conjugales : du repérage à l'orientation des femmes victimes

1 journée
1200 TTC

Groupe
8 à 15 personnes



OBJECTIFS

- Comprendre la construction des violences faites aux femmes
- Mesurer l'ampleur du phénomène des violences conjugales
- Connaître les mécanismes des violences conjugales et leurs différentes conséquences
- Se positionner en tant que professionnel·les

PUBLIC CONCERNE

- Chef.de police municipale
- Agent.es de police municipale
- Agent.e de surveillance de la voie publique
- Agent.e d'accueil et administratif.ive



INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

CONTENU

Comprendre les violences conjugales
Connaitre les mécanismes des violences conjugales
Que dit la loi ?
Adapter sa posture professionnelle
L'accueil des victimes de violences conjugales
Recueil de la parole
Intervention en situation de violences conjugales
Connaitre le réseau professionnel de proximité pour orienter les violences

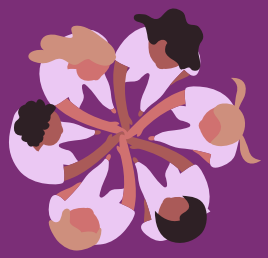
PRE-REQUIS

Aucun

Informations

Formation proposée en binôme avec le CIDFF 94

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Val-de-Marne



Formations Niveau II

Juridique

Les aspects juridiques des violences conjugales

Formation Niveau II

1/2 journée
600€ TTC

1 journée
1200 TTC

Groupe
8 à 15 personnes



OBJECTIFS

- Comprendre et connaitre les violences conjugales au regard de la loi
- Comprendre les outils juridiques
- Comprendre le parcours judiciaire des victimes
- Comprendre les dispositifs de protection des victimes

PUBLIC CONCERNE

Tous.tes les professionnel.les



INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

CONTENU

Les violences conjugales au regard de la loi
Classification des infractions dans le code pénal : violences physiques, psychologiques, verbales, administratifs, économiques, cyberviolences, menaces de mort
Le dépôt de plainte
Preuves, enquête (flagrance/préliminaire) et circuit de la plainte
Les dispositifs de protection
La procédure civile

PRE-REQUIS

Avoir suivi un module de formation sur les violences conjugales

Les conséquences sur les enfants

Violences conjugales : Les conséquences sur les enfants

Formation
Niveau II

1 journée
1200 TTC

Groupe
8 à 15 personnes

OBJECTIFS

- Comprendre et connaitre les conséquences des violences sur les enfants en fonction de leur âge
- Comprendre les conséquences sur la parentalité
- Adapter sa pratique professionnelle
- Comment accompagner et orienter les victimes



PUBLIC CONCERNE

Tous.tes les professionnel.les



INSCRIPTIONS

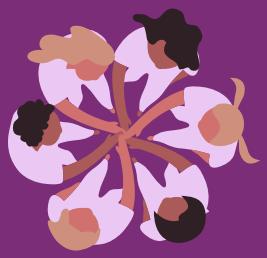
ressourcesCtremplin94.org

CONTENU

Les conséquences des violences conjugales sur les enfants et sur leur développement
L'impact des violences sur la grossesse
L'impact des violences sur le développement affectif, cognitif et comportemental des enfants
Les éléments de repérage
Le recueil de la parole
L'accompagnement et la prise en charge
Les conséquences sur la parentalité
Les éléments juridiques spécifiques
La posture professionnelle

PRE-REQUIS

Avoir suivi un module de formation sur les violences conjugales



Formations
Autres modules

Psycho traumatisme

Comprendre le psycho trauma

1/2 journée
600€ TTC

Groupe
8 à 15 personnes



OBJECTIFS

- Comprendre la construction du psycho traumatisme et ses origines
- Connaître les conséquences du psycho trauma
- Comment accompagner et orienter les victimes

PUBLIC CONCERNE

Tous.tes les professionnel.les



INSCRIPTIONS
ressources@tremplin94.org

CONTENU

Définition du psychotrauma
Fonctionnement du système de stress adapté et en cas de violences conjugales
Conséquences du psychotrauma chez les femmes victimes
Postures à adopter avec les victimes

PRE-REQUIS

Aucun

Violences sexistes et sexuelles au travail

Violences sexistes et sexuelles au travail, comprendre pour agir et réagir

1/2 journée
600€ TTC

1 journée
1200 TTC

Groupe
8 à 15 personnes



OBJECTIFS

- Comprendre le sexisme
- Apporter les éléments permettant d'appréhender l'ensemble des violences sexistes et sexuelles au travail afin d'améliorer le repérage, la prise en charge et l'accompagnement des victimes
- Recueillir la parole
- Connaître les obligations légales de l'employeur
- Connaitre les personnes et lieux ressources

PUBLIC CONCERNE

Tous.tes les professionnel.les



INSCRIPTIONS

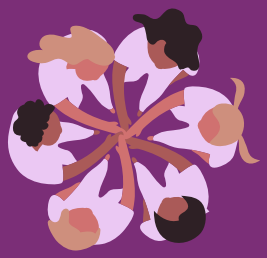
ressources@tremplin94.org

CONTENU

Le sexisme de quoi parle-t-on ?
Violences sexistes et sexuelles, de quoi parle-t-on ?
Définitions
Mécanismes et conséquences
Identification des violences
Réagir face aux violences sexistes et sexuelles
Atelier accompagnement des victimes
Recueil de la parole

PRE-REQUIS

Aucun



Règlement

Règlement de la formation

Règlement intérieur
des actions de formation, de sensibilisation et de prévention

Le présent règlement intérieur a vocation à préciser les dispositions relatives à l'organisation et au déroulement des sessions de formation, de sensibilisation et de prévention mise en œuvre par Tremplin 94 Solidarité Femmes et s'appliquent à toutes les personnes inscrites.

Article 1 : Personnel assujetti

Le présent règlement s'applique à tous·tes les stagiaires. Chaque stagiaire est censé·e accepter les termes du présent contrat lorsqu'elle/il suit une formation, sensibilisation ou action de prévention dispensée par Tremplin 94 Solidarité Femmes.

Article 2 : Conditions générales

Toute personne en formation doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

Article 3 : Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux du stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.
Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux bénéficiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 4 : Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous·tes les stagiaires.

Article 5 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par la/le stagiaire accidenté·e ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.
Conformément à l'article R.6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu à la/au stagiaire pendant qu'elle/il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'elle/il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par la/le responsable de Tremplin 94 Solidarité Femmes auprès de la caisse de sécurité sociale.

Article 6 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 7 : Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de formation et dans les ateliers.

Article 8 : Horaires – absences et retards

Les horaires des formations sont fixés par Tremplin 94 Solidarité Femmes et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de formation.
Les stagiaires sont tenu·es de respecter ces horaires de formation sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- En cas d'absence ou de retard à la formation, les stagiaires doivent avertir Tremplin 94 Solidarité Femmes et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation, sauf circonstances exceptionnelles.
- Lorsque les stagiaires sont des salarié·es en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.
- En outre, pour les stagiaires demandeurs·euses d'emploi rémunéré·es par l'Etat ou une Région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R 6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée des dites absences.
- Par ailleurs, les stagiaires sont tenu·es de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, la feuille d'émargement, l'attestation de fin de formation, le certificat de réalisation et tout autre document inhérent à la formation.

Article 9 : Accès à l'organisme

Saut autorisation expresse de Tremplin 94 Solidarité Femmes, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre la formation ne peuvent :

- Y entrer et y demeurer à d'autres fins
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à la formation, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux autres stagiaires.

Article 10 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invité·es à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 11 : Information et affichage

La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de Tremplin 94 Solidarité Femmes.

Article 12 : Personne en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap étant stagiaire sur une formation doit se signaler dans le bulletin d'inscription et auprès de Tremplin 94 Solidarité Femmes. Cette information permettra à Tremplin 94 Solidarité Femmes, en collaboration avec la/le stagiaire concerné·e et éventuellement un partenaire, de mettre en place les modalités d'accueil nécessaires et de mobiliser les outils et ressources nécessaires.
Le lieu où se déroule la formation doit permettre d'accueillir une personne en situation de handicap.

Article 13 : Enregistrements, propriété intellectuelle

Il est formellement interdit, sauf autorisation convenue au préalable avec Tremplin 94 Solidarité Femmes, d'enregistrer, de photographier ou de filmer les sessions de formation, de sensibilisation ou de prévention délivrées par Tremplin 94 Solidarité Femmes.
La documentation pédagogique ainsi que les supports pédagogiques remis et/ou diffusés lors des sessions sont protégés par les droits d'auteur. Toute reproduction ou diffusion pour un autre usage qu'un usage personnel est strictement interdite.

Article 14 : Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de la formation. Les stagiaires sont tenu·es d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.
Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenu·es de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

Article 15 : Utilisation de machines et du matériel

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un·e formateur·trice et sous surveillance. Toute anomalie dans le fonctionnement de machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés.

Article 16 : Responsabilité de Tremplin 94 Solidarité Femmes en cas de vol ou endommagement de biens personnels des bénéficiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels, de toute nature, déposés par les stagiaires dans son enceinte.

Article 17 : Sanction

Tout manquement de la/du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.
Constitue une sanction au sens de l'article R.6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par Tremplin 94 Solidarité Femmes, à la suite d'un agissement de la/du stagiaire considéré par elle comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé·e dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'elle/il reçoit.
Selon la gravité du manquement contacté, la sanction pourra consister :

- Soit un avertissement,
- Soit un blâme ou un rappel à l'ordre,
- Soit en une mesure d'exclusion définitive (il est rappelé que dans la convention passée par l'organisme avec l'Etat ou la Région, des dispositions particulières sont définies en cas d'application des sanctions énoncées ci-dessus).

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.
La direction Tremplin 94 Solidarité Femmes doit informer de la sanction prise :

- L'employeur, lorsque la/le stagiaire est un·e salarié·e bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise
- L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque la/le stagiaire est un salarié·e bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation

Article 18 : Procédure disciplinaire

Les dispositions qui suivent constituent la reprise des articles R 6352-4 0 R.6352-8 du Code du Travail.
Aucune sanction ne peut être infligée à la/au stagiaire sans que celle/celui-ci ait été informé·e au préalable des griefs retenus contre elle/lui.
Lorsque Tremplin 94 Solidarité Femmes envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un·e stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Tremplin 94 Solidarité Femmes convoque la/le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation
- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien, elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé·e contre décharge
- Au cours de l'entretien, la/le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié·e de l'organisme de formation

La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté.
Tremplin 94 Solidarité Femmes indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications de la /du stagiaire. Dans le cas où une exclusion définitive de la formation est envisagée et où il existe un conseil de perfectionnement, celui-ci est constitué en commission de discipline, où siègent les représentant·es des stagiaires.

Il est saisi par Tremplin 94 Solidarité Femmes après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

La/le stagiaire est avisé·e de cette saisine. Elle/il est entendu·e sur sa demande par la commission de discipline. Elle/il peut, dans ce cas, être assisté·e par une personne de son choix (stagiaires ou autre)

La commission de discipline transmet son avis à la directrice de Tremplin 94 Solidarité Femmes dans le délai d'un jour franc après la réunion.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée à la/au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée

Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied) aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que la/le stagiaire ait été informé·e au préalable des griefs retenus contre elle/lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

Article 19 : Confidentialité

Tremplin 94 Solidarité Femmes, la/le commanditaire et la/le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature, auxquels elles/ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation.

Article 20 : Protection des données à caractère personnel

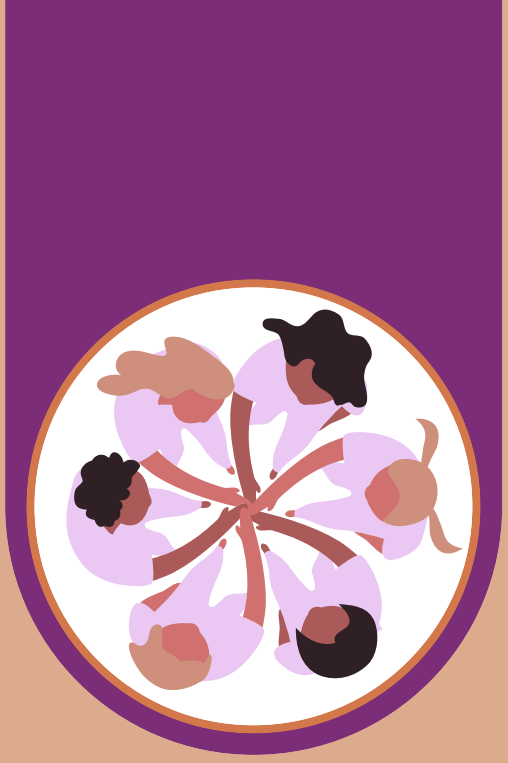
Tremplin 94 Solidarité Femmes s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel, soit principalement le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (RGPD) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés ».
Afin d'assurer la bonne tenue et gestion des formations, Tremplin 94 Solidarité Femmes collecte des données à caractère personnel sur les stagiaires des formations nécessaires à l'établissement d'attestation de fin de formation, des évaluations individuelles, et à des fins de communication d'informations. Aucune de ces informations personnelles n'est publiée, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers.

Les données à caractère personnel sont conservées pour la durée maximale légale soit 5 années après la formation. La/Le stagiaire de la formation peut accéder aux données la/le concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer son droit à la limitation, à l'opposition ou à la portabilité du traitement des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données : ressources@tremplin94.org
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Article 21 : Diffusion

Le présent règlement est annexé au bulletin d'inscription et est mis à disposition de chaque stagiaire.

Prévention

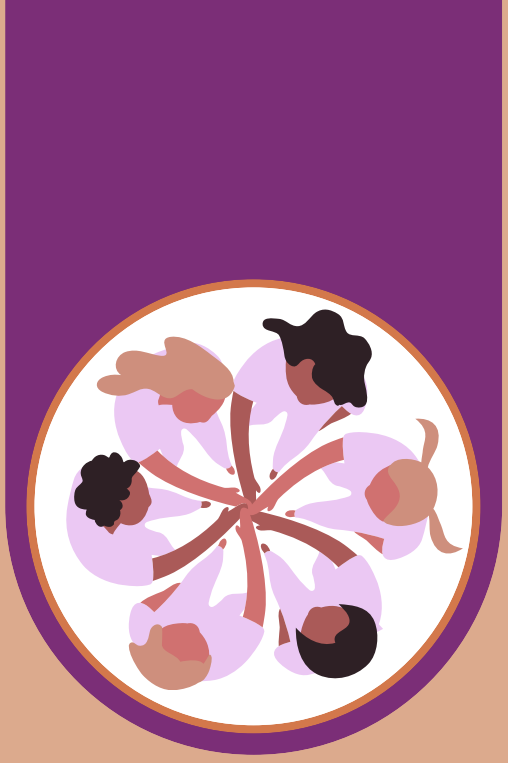


Tremplin 94 Solidarité Femmes propose des actions de prévention en direction des enfants et des jeunes permettant d'aborder avec chacun.e l'égalité entre les filles et les garçons (entre les femmes et les hommes), la construction des stéréotypes sexistes et les relations inégalitaires.

L'enjeu de ces actions de prévention est de construire une culture de l'égalité et de prévenir les violences dans les relations amoureuses, les comportements sexistes, le cyber harcèlement.

L'association bénéficie de l'agrément national délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale pour intervenir en milieu scolaire en tant que membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

Approche pédagogique



OBJECTIFS

- Sensibiliser sur l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes
- Interroger les représentations
- Lutter contre les stéréotypes sexistes
- Prévenir les violences dans les relations amoureuses
- Prévenir les comportements d'harcèlement et de discrimination dans tous les domaines

METHODE PEDAGOGIQUE

Nos modalités d'intervention sont construites avec les partenaires qui nous sollicitent de manière à répondre aux attentes, aux besoins et au public concerné.

- Photolangage
- Débat-Mouvant
- Situations inversées
- Réécriture de scénarios
- Reconstitution d'un parcours judiciaire
- Cyber violentoscope
- Frise historique
- Jeux de société

PUBLIC CONCERNE

Enfants et jeunes de 6/7 ans à 25 ans

TARIFS

Devis personnalisé.
Pour toute demande d'intervention, merci de nous contacter :
Courriel : ressources@tremplin94.org
Tél. : 01.49.77.11.16 / 06.27.77.53.51
Une proposition concrète vous sera renvoyée dans les 15 jours.

L’équipe **Prévention**



Céline BRIZIOU

Cheffe du Service Pédagogique - Pôle Ressources
Formatrice
Conseillère Référente Egalité Femmes/Hommes
(DIU Inter universitaire La Sorbonne/Pierre et Marie Curie)



Lélia

Conseillère conjugale et familiale - Pôle Accueil



Camille

Educatrice spécialisée - Pôle Hébergement

Les professionnelles de l’association peuvent intervenir ponctuellement dans les actions du Service Pédagogique - Pôle Ressources pour partager leurs expériences, leurs analyses et connaissances de terrain et enrichir nos interventions.

Photolangage

OBJECTIFS

- Comprendre le sexisme
- Développer une attitude critique à l'égard des stéréotypes de sexe
- Se rendre compte que tout le monde a des représentations sexistes et qu'elles sont partout
- Interroger ces représentations
- S'ouvrir à d'autres possibles

PUBLIC CONCERNE

- Collèges
- Lycées
- Jeunes 18/25 ans



DEROULE

Disposition d'images sur une table au milieu

· Par binôme/groupe
· Individuel

Choix d'une image qui interpelle, qui questionne, avec laquelle les jeunes sont d'accord, pas d'accord, dans laquelle elles et ils se retrouvent.

5/10 minutes
Chaque binôme/groupe échange sur leurs choix, et préparent leurs arguments et leurs explications.

A l'issue de ce temps, un binôme/groupe présente son (ses) image(s) en expliquant son choix.
Les autres binômes/groupes interviennent après pour dire s'ils sont d'accord ou pas.

Intervention possible d'animteur·trice de la session pour interroger les binômes/groupes de manière à aller plus loin, à donner des éléments...

Conclusion : Définitions des termes sexisme, discrimination, égalité, ...



INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

Débat-Mouvant

OBJECTIFS

- Relations égalitaires et inégalitaires entre les fillles et les garçons
- Les stéréotypes sexistes
- Reconnaitre les signes d'alerte
- Reconnaitre une relation abusive
- Notion de consentement
- Notion d'emprise
- Les différentes formes de violences

PUBLIC CONCERNE

- Primaire
- Collèges
- Lycées
- Jeunes 18/25 ans





INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

DEROULE

Les élèves, les jeunes sont invité.es à se placer debout au centre de la salle.

La salle est divisuée visuellement en trois espaces :

- Un côté : "D'accord"
- Un côté : "Pas d'accord"
- Centre : "Ne sais pas", "D'accord et Pas d'accord"

Des questions sont posées ou projetées en fonction de l'âge des élèves ou des jeunes.

Chacun.e doit se déplacer dans l'espace correspondant à ce qu'elles et ils pensent.

Elles et ils doivent argumenter et expliquer leur positionnement.

Echange avec le groupe.

Eléments de réponse, de précision, d'informations donnés par l'animateur.trice.

Situations inversées

Masculinités

OBJECTIFS

- Encourager une réflexion critique sur les jugements fondés sur le genre
- Permettre aux élèves, aux jeunes, notamment les garçons, de mieux comprendre les effets négatifs de ces jugements
- Promouvoir des comportements détachés des stéréotypes de genre



PUBLIC CONCERNE

- Primaire
- Collèges
- Lycées
- Jeunes 18/25 ans



INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

DEROULE

Division de la classe, du groupe en sous-groupes par les animateurs.trices

Distribution des scénarios ou projection des scénarios

Lecture et discussion des scénarios attribués à chaque groupe

Echanges sur les problématiques soulevées par les scénarios guidés par les animateurs.trices

Conclusion de l'activité par un débat collectif guidé à partir de questions proposées

Outil créé par les associations de l'Union Régionale Solidarité Femmes Ile-de-France

Solidarité Femmes
Fédération Nationale
Union Régionale Ile-de-France

Réécriture de scénarios

Le consentement

OBJECTIFS

- Développer la capacité des élèves, des jeunes à repérer les signaux de non-consentement
- Familiariser les élèves, les jeunes avec les principes du consentement
- Encourager une communication saine et respectueuse dans les relations
- Fournir des outils concrets pour adopter des comportements responsables et respectueux du consentement
- Mettre en avant la responsabilité de chacun.e de s'assurer du consentement de son/sa partenaire



PUBLIC CONCERNE

- Collèges
- Lycées
- Jeunes 18/25 ans

DEROULE

Division de la classe, du groupe en sous-groupes par les animateurs.trices

Diffusion de scènes de séries ou de films où le consentement n'est pas respecté

Invitation des élèves ou des jeunes à identifier les éléments problématiques présents dans les scènes

Réécriture des scénarios par les élèves pour garantir un consentement clair et respecté

Conclusion avec la distribution de flyers contenant :

- Conseils pratiques sur les questions à se poser pour vérifier son propre consentement et celui de son/sa partenaire
- Comportements à éviter pour respecter pleinement les principes du consentement



INSCRIPTIONS

ressourcesCtremplin94.org

Outil créé par les associations de l'Union Régionale Solidarité Femmes Ile-de-France

Solidarité Femmes
Fédération Nationale
Union Régionale Ile-de-France

Réécriture de scénarios

Culture du viol

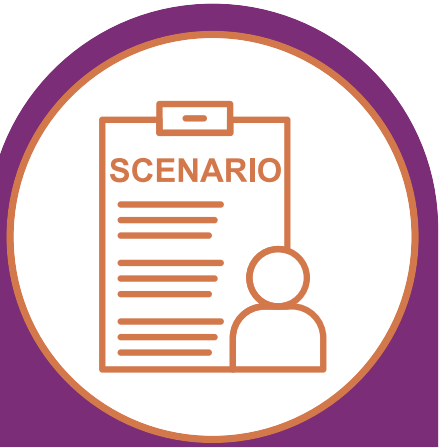
OBJECTIFS

- Déconstruire la culture du viol et le phénomène de victim blaming
- Mettre l'accent sur la remise en question des stéréotypes liés à la tenue vestimentaire des filles
- Sensibiliser à la notion de responsabilisation des violences : elle ne repose jamais sur la victime, quelle que soit sa tenue



PUBLIC CONCERNE

- Collèges
- Lycées
- Jeunes 18/25 ans



INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

DEROULE

Division de la classe, du groupe, en sous-groupes

Distribution ou projection des scénarios

Réécriture (peut se faire à l'oral) de ces récits par les élèves ou les jeunes pour corriger et recentrer la responsabilité sur l'agresseur

Projection de la version "corrigée" des scénarios

Discussion

Outil créé par les associations de l'Union Régionale Solidarité Femmes Ile-de-France

Solidarité Femmes
Fédération Nationale
Union Régionale Ile-de-France

Reconstitution parcours des victimes

OBJECTIFS

- Explorer le parcours judiciaire d'une victime de violences sexuelles qui porte plainte
- Déconstruire l'argument selon lequel certaines victimes "mentent pour se faire de l'argent"
- Mettre en lumière les difficultés et les coûts réels du processus judiciaire pour une victime
- Sensibiliser aux obstacles auxquels les victimes font face dans la recherche de justice



PUBLIC CONCERNE

- Collèges
- Lycées
- Jeunes 18/25 ans



INSCRIPTIONS

ressourcesCtremplin94.org

DEROULE

Division de la classe, du groupe, en sous-groupes par les animateurs.trices.

L'activité est sous-forme d'un jeu invitant les élèves, les jeunes à effectuer le parcours judiciaire de Julie, victime de viol.

L'outil est sous-forme d'un plateau divisé en catégories représentant chaque aspect du parcours judiciaire : coûts financiers, coûts émotionnels, durée, statistique.

Les élèves, les jeunes associent différentes cartes contenant des valeurs différentes aux catégories correspondantes.

A l'issue de l'activité, la correction des chiffres sera présentée afin d'offrir une compréhension factuelle des coûts des processus judiciaires pour une victime de violences sexuelles.

Outil créé par les associations de l'Union Régionale Solidarité Femmes Ile-de-France

Solidarité Femmes
Fédération Nationale
Union Régionale Ile-de-France

Cyber violentoscope

OBJECTIFS

- Identifier les formes de cyber violences
- Mesure ce qui relève de situations saines et ce qui relève de situations de violences

PUBLIC CONCERNE

- Collèges
- Lycées
- Jeunes 18/25 ans





INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

DEROULE

En groupe, positionner les différentes situations sur la règle graduée allant du vert (situation saine) au rouge (situation de violence).

Selon le public 15/20 minutes

A l'issue de ce temps, l'animateur.trice corrige le positionnement des situations et donne les explications pour une meilleure compréhension.

Outil "Cyber violentomètre" a été créé par la Fédération Nationale Solidarité Femmes

Solidarité Femmes Fédération Nationale | 3919 appel anonyme et gratuit

Atelier Jeux

OBJECTIFS

- Comprendre le sexisme
- Développer une attitude critique à l'égard des stéréotypes de sexe
- Se rendre compte que tout le monde a des représentations sexistes et qu'elles sont partout
- Interroger ces représentations
- S'ouvrir à d'autres possibles

PUBLIC CONCERNE

- Collèges
- Lycées
- Jeunes 18/25 ans





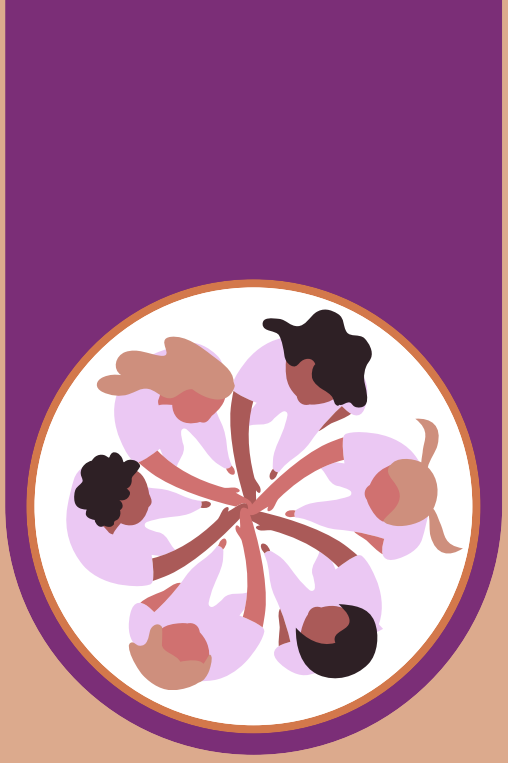
INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

Liste de jeux disponibles

- "Can you" - *Sexploration*
- "Histoire et Luttes des Femmes" - *"Ne Rougissez pas"*
- "Moi c'est Madame" - *"Axelle Gay et Elsa Miské"*
- "La Relève" - *"Axelle Gay et Elsa Miské"*
- Le Trivial de Tremplin 94 Solidarité Femmes
- Le Taboo de Tremplin 94 Solidarité Femmes

Sensibilisation



En 2008, dans le cadre d'un plan global et interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes, les pouvoirs publics ont instauré les référents locaux d'aide aux victimes dans chaque département.
Circulaire N°SDFE/DPS/2008 du 14 mai 2008 relative à la mise en place de " référents " pour les femmes victimes de violences au sein du couple.

Les missions de ces référents locaux s'articulent autour de 4 grands axes :

- Mesurer l'ampleur des violences conjugales
- Les prévenir
- Coordonner l'action
- Protéger

A ce titre, Tremplin 94 Solidarité Femmes propose des sessions de sensibilisation de 2h gratuites pour donner les premiers éléments de compréhension sur les violences conjugales et les orientations.

Violences conjugales : comment bien accueillir ?

Sensibilisation
2 heures
Gratuit

OBJECTIFS

- Mesurer l'ampleur du phénomène des violences conjugales
- Connaître les mécanismes des violences conjugales
- Se positionner en tant que professionnel·le
- Savoir orienter

PUBLIC CONCERNE

Tous secteurs : public ou privé





INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org

CONTENU

Ampleur du phénomène
Violences conjugales, de quoi parle-t-on ?
La différence entre conflits et violences
Les différentes formes de violences
Le cycle des violences et les stratégies des auteurs
Les conséquences des violences conjugales
La répression des violences
Accueillir et orienter

PRE-REQUIS

Aucun

INSCRIPTIONS

ressources@tremplin94.org



Solidarité Femmes Tremplin 94

INFORMATION

Céline BRIZIOU, Cheffe de service
Service Pédagogique
ressources@tremplin94.org
01.49.77.11.16 / 06.27.77.53.51

tremplin94soldaritefemmes

Tremplin Solidarité Femmes

CATALOGUE des actions de FORMATION et de PREVENTION 2026

@Tous droits réservés - Tremplin 94 Solidarité Femmes